



LE BOURGET
DU LAC



LE BOURGET

● du LAC

MAIRIE



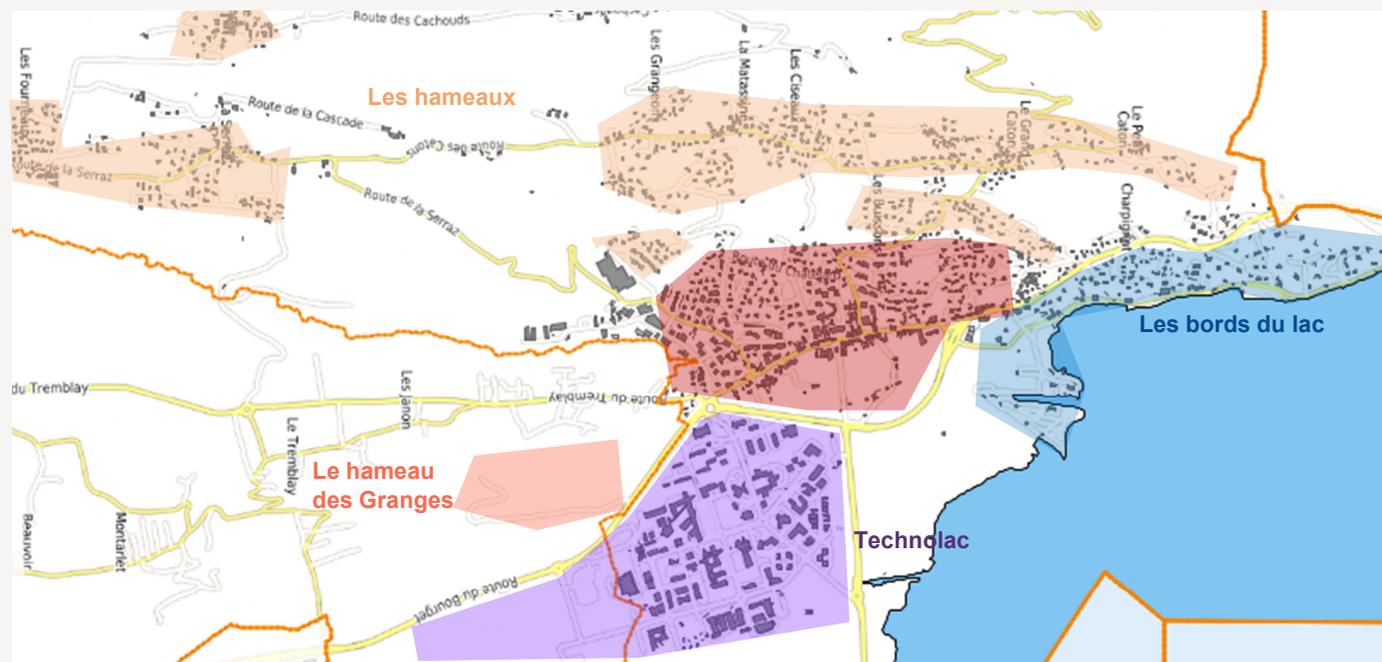
www.lebourgetdulac.fr

Ville 30
ville à Vivre
Le Bourget-du-Lac
22 mars 2022

Nos principaux enjeux urbains

4 territoires + 1 qui ne se parlent pas assez

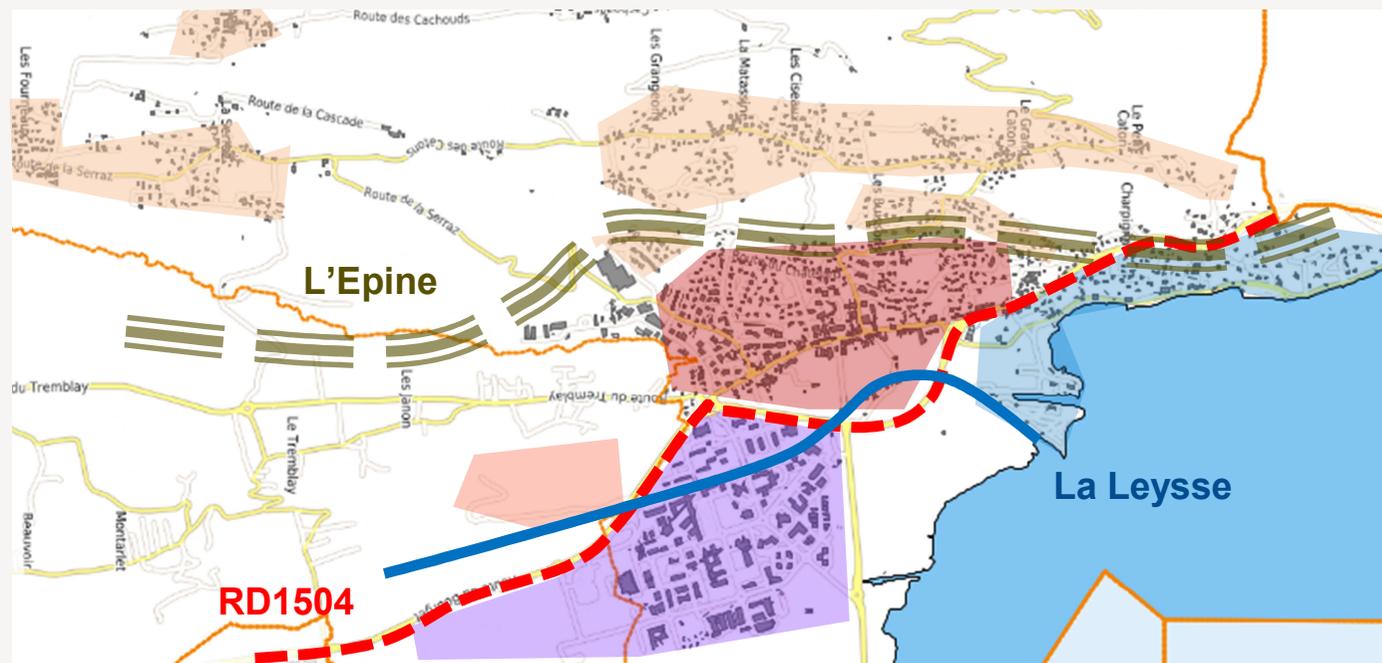
- Le centre-bourg
- Les hameaux
- Le lac
- Technolac
- Le hameau des Granges



Nos principaux enjeux urbains

4 territoires + 1 qui ne se parlent pas assez

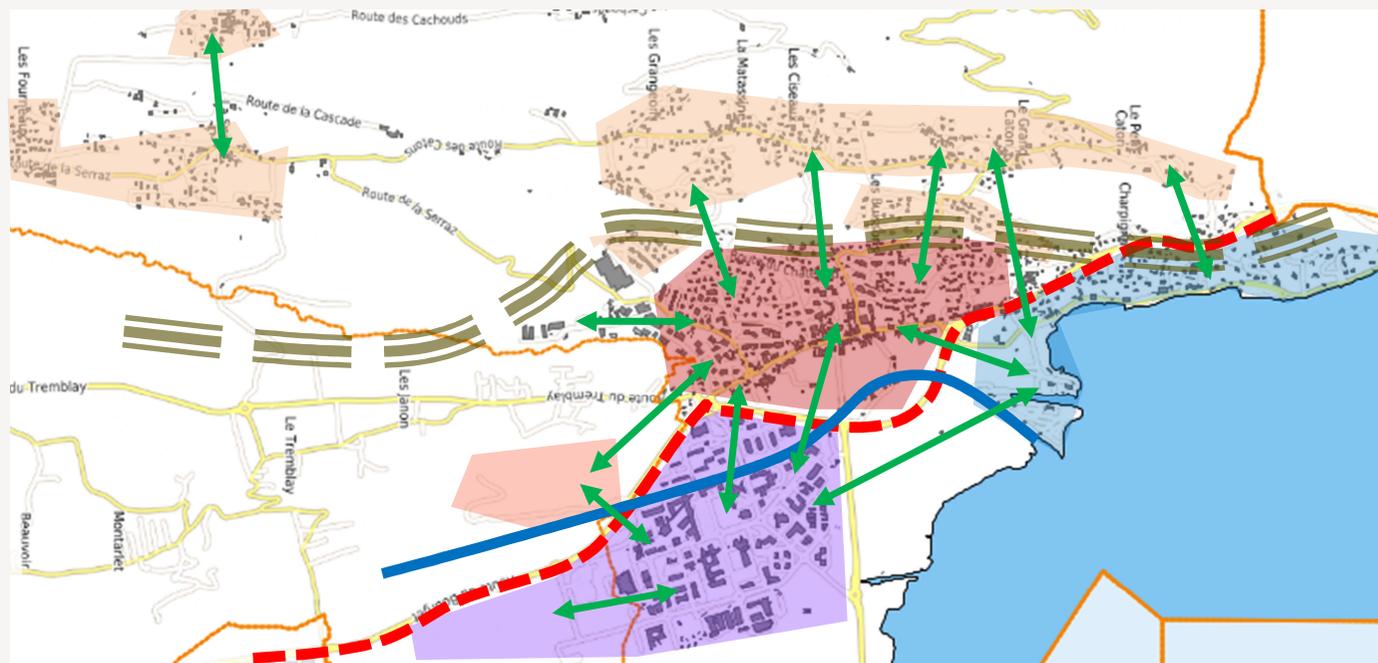
- Coupure de la RD 1504
- Coupure de la Leysse
- Coupure du relief du massif de l'Épine



Nos principaux enjeux urbains

4 territoires + 1 qui ne se parlent pas assez

- Refaire une couture fine entre les différents espaces de la commune
- Limiter la thrombose des routes de Chambéry et d'Aix



Vers une Ville apaisée

Développer toutes les alternatives à l'auto-solisme

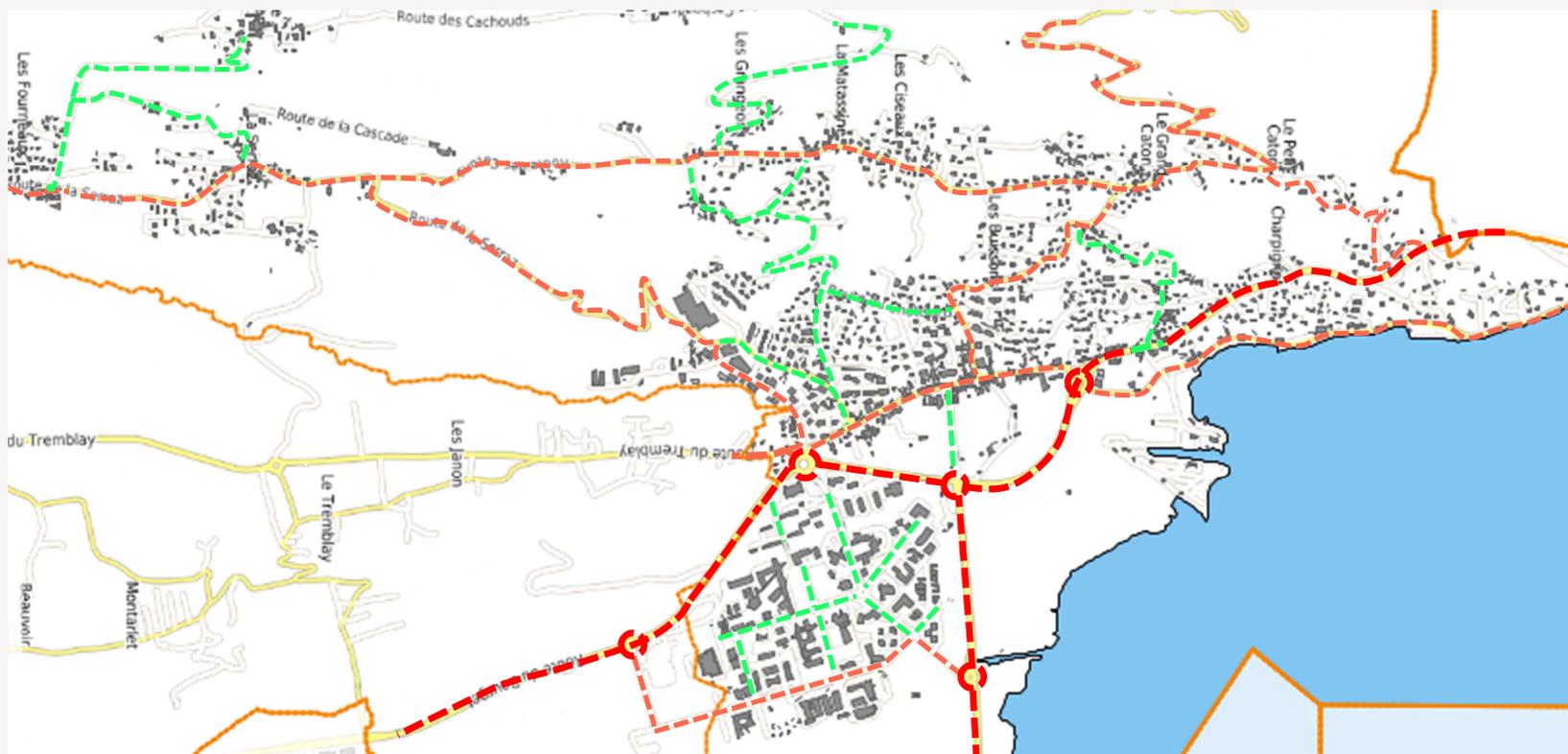
- **Hiérarchiser la voirie en 4 niveaux** : inter-départementales, inter-communales, inter-quartier, desserte locale
- **Passer en Ville 30** en agglo toutes les voies inter-communales et inter-quartier
- **Généraliser les zones de rencontre** en desserte locale
- **Transformer les traversées nord et sud de la RD1504** en boulevard urbain
- **Mener 1 chantier important de sécurisation piétonne et accessibilité chaque année**
- **Faire des acquisitions foncières** pour assurer les continuités piétonnes hameaux / centre
- **Piétonniser le bord du lac** en permanence côté sud, en période de pointe côté ouest
- **Piétonniser la sortie d'école** de la Serraz et du centre-bourg (?)

- **Méthode** : concertation sur site systématique, un élu référent
- **Financement** : 30 € /an /hab en moyenne
- **Accompagnement** : écomobilité scolaire avec la SPL, pédibus sur la Serraz

Nos principaux enjeux urbains

Les régimes de vitesse

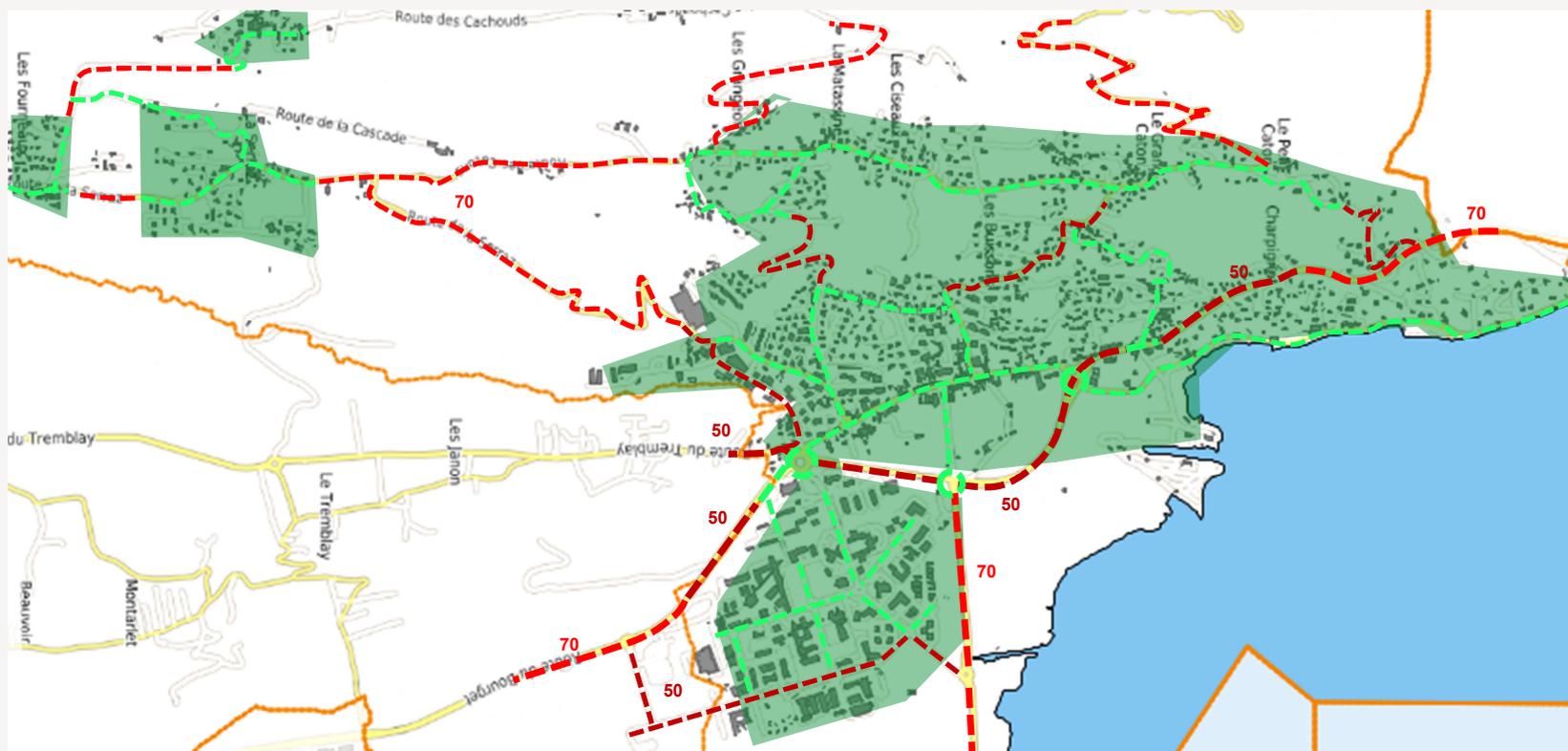
- **Hiérarchie 4 niveaux** : inter-départementales / inter-communales / inter-quartiers / desserte



Nos principaux enjeux urbains

Les régimes de vitesse

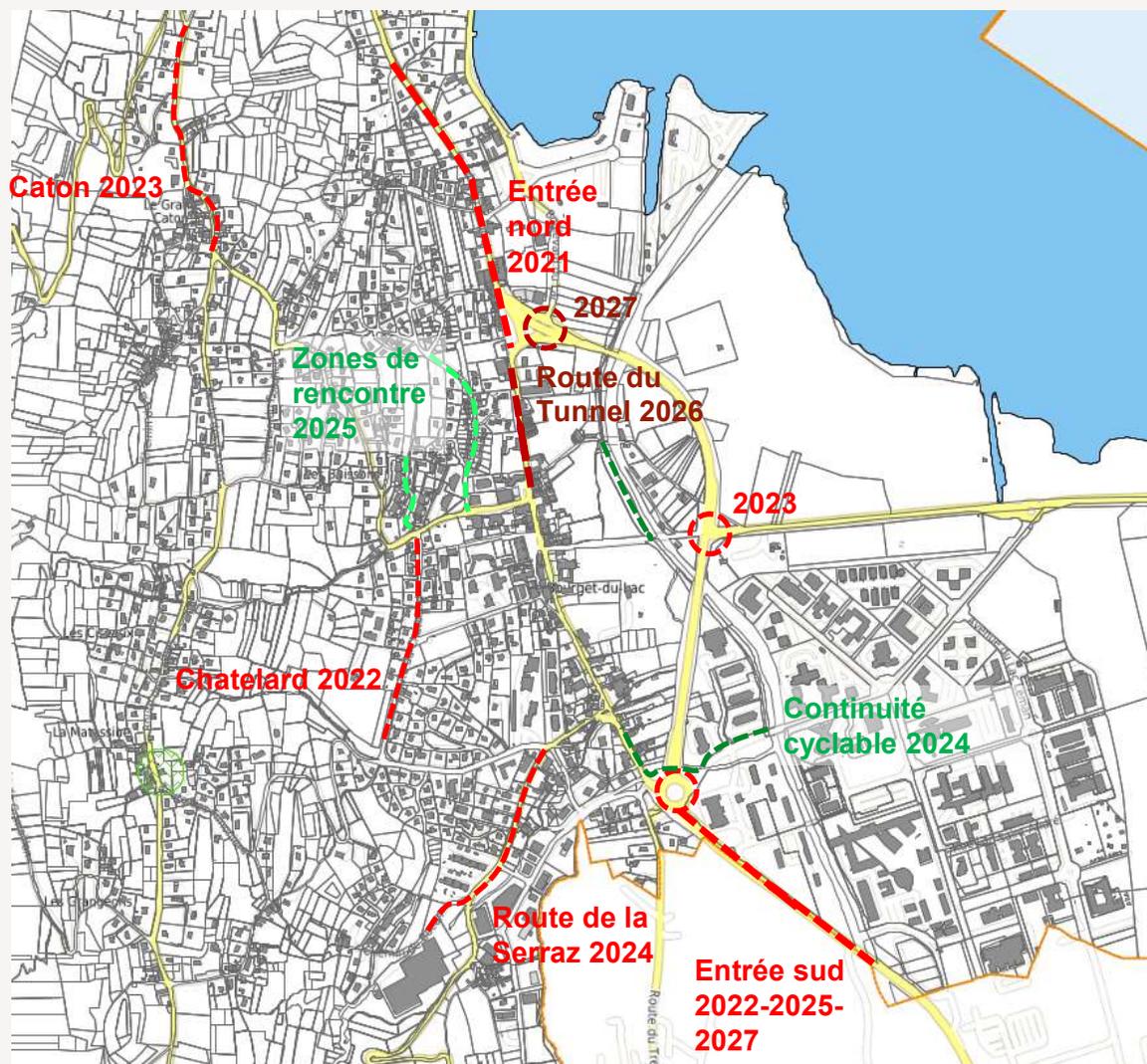
- Une adaptation des vitesses à la hiérarchie et au contexte : 70 / 50 / 30 / 20



Vers une Ville apaisée

Les chantiers de sécurisation

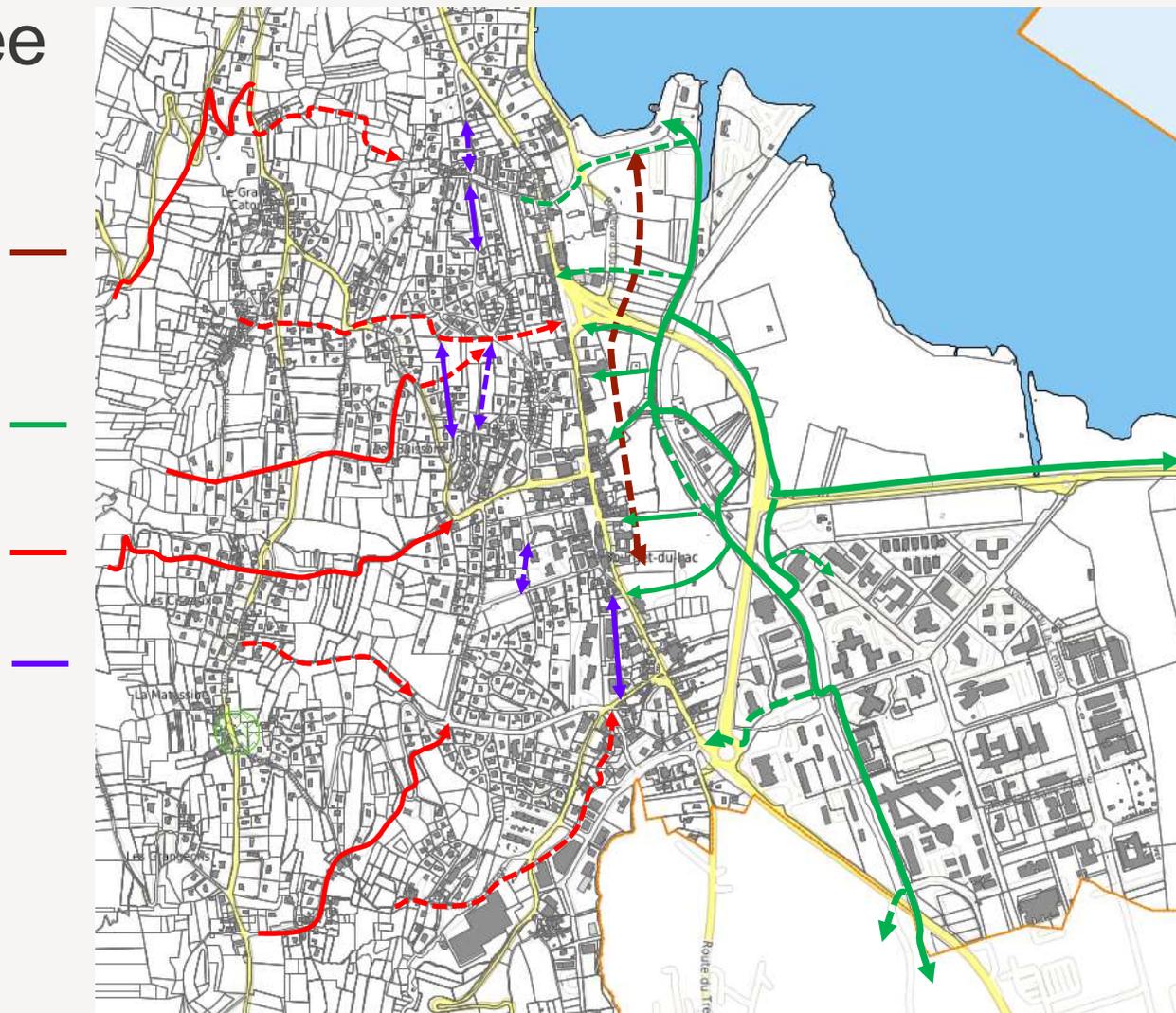
- 1 chantier d'ampleur tous les ans
- Concertation systématique
- Recherche de financements
- + actions ponctuelles



Vers une Ville apaisée

Les liaisons piétonnes

- **Créer un axe piéton majeur du centre au lac** : programme Croix Verte et programmes urbains de Buttet, Maison de Santé
- **Finaliser la continuité de l'Avenue Verte et ses accès**
- **Améliorer toutes les liaisons avec les hameaux** : acquisitions, servitudes
- **Aménager des transversales**



Vers une Ville apaisée

Animer les écomobilités



1 pédibus actif régulier
entre la Roche et l'école
de la Serraz

Participation au challenge
mobilité en juin

Essai de vélobus cargo
avec Grand Lac 6 enfants





Animations mobilité dans les écoles avec l'agence Ecomobilité



Participation des enfants à des ateliers sécurité et urbanisme pour améliorer la voirie et les projets



Sécurisation des sorties d'école. Projet de piétonisation temporaire

Concertation
systématique dans les
programmes
d'amélioration des
liaisons piétonnes



Travaux d'amélioration
des liaisons piétonnes



Mise en accessibilité en
partenariat avec les PMR
de la commune



Amélioration du
dénivellement des trottoirs
les plus empruntés



Expérimentation de la piétonisation temporaire au bord du lac pendant la période estivale



Partenariat avec la Gendarmerie et la Garde Républicaine pour la sécurisation estivale à cheval et à VAE

Vers une mobilité durable

Développer toutes les alternatives à l'auto-solisme

Développer le vélo pour tous les déplacements de 0,5 à 10 km

- **Schéma directeur cyclable d'agglomération** (20 €/an /hab) + compléments communaux
- **Amélioration du stationnement** : arceaux, article 12 PLUi, stationnement gardienné au bord du lac
- **Aide à l'achat VAE** sur 3 à 4 ans : 200 € agglo + 200 € ville + 200 € ville cargo + 200 € bas salaires
- **Location longue durée VAE** avec option d'achat + 50% participation employeur
- **Montage d'un atelier vélo** associatif commune + Technolac (AVELO2)
- **Généralisation du Savoir Rouler à l'Ecole** avec la SPL + Tour du Lac à vélo des CM1-CM2
- **Atelier vélo pour les personnes âgées** avec la SPL dans le cadre du programme Activ'âge
- **Plans de mobilité entreprise** : promotion du forfait mobilité durable à Technolac avec la SPL

- Baromètre FUB, 2^{ème} ville de AURA et 6^{ème} ville péri-urbaine



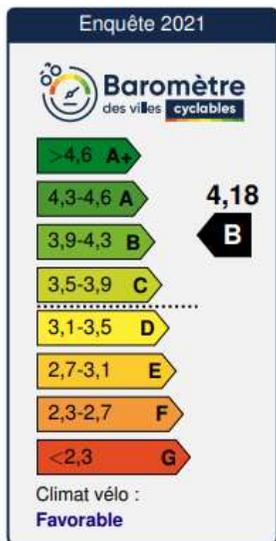
Mise en place d'une aide au VAE et séances d'essai et de sensibilisation

Ateliers Activ'âge de remise en selle pour personnes âgées



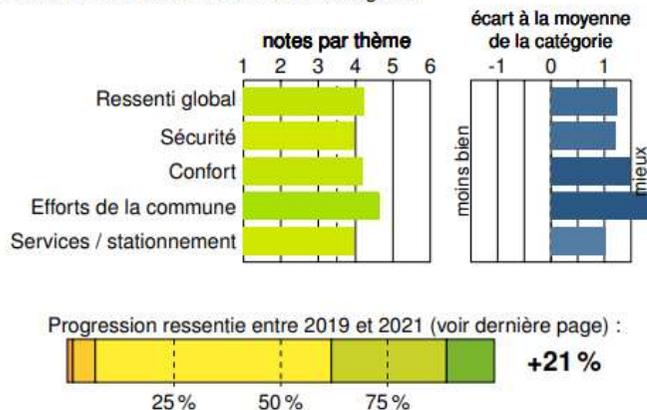
Pose d'arceaux et de consignes de stationnement vélo





Le Bourget-du-Lac

Réponses valides : 154, soit 30,7 pour 1000 habitants.
 Catégorie : Communes de banlieues.
 Cette commune est classée 6^e de sa catégorie.



Top 3 des communes de la région

Découvrez l'intégralité des communes qualifiées de votre région dans notre index en page 48.



Points les plus forts

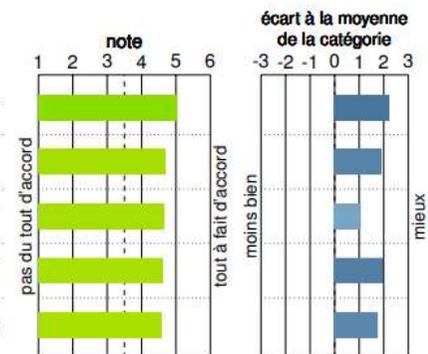
La mairie est à l'écoute des besoins des usagers du vélo, elle les implique dans ses réflexions

Les itinéraires cyclables sont confortables

Je peux circuler à vélo en sécurité dans les rues résidentielles

Il y a des panneaux d'indications de directions pour les vélos

Je peux rejoindre à vélo en sécurité les communes voisines

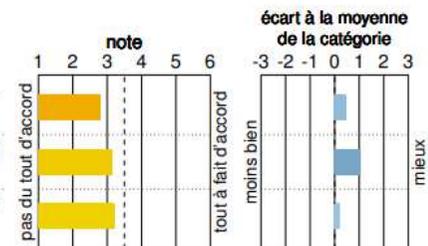


Points les plus faibles

Traverser un carrefour ou un rond-point n'est pas dangereux

Pour les enfants et les personnes âgées, circuler à vélo est sûr

Les rues en sens unique sont ouvertes à double-sens pour les vélos



Vers une mobilité durable

Développer toutes les alternatives à l'auto-solisme

Développer le réseau TC vers Chambéry, Aix, la Motte

- **Retour des bus de Chambéry (ligne A) jusqu'au lac en sept 2021** : fréquentation x3 en 1 an
- **Cadencement à 20 mn vers Aix à partir de sept 2022**, augmentation du VT
- **Optimisation des transports scolaires** : refonte des lignes, gain de temps
- **TàD toutes les heures** en rabattement vers le bourg et Technolac
- **Etude de sites propres vers Chambéry et Aix pour anticiper la congestion**
- **Plans de mobilité d'entreprise sur Savoie Technolac**
- **Vers un syndicat mixte des transports en commun**



Retour des bus de Chambéry jusqu'au lac du Bourget et cadencement à 20 mn



Cadencement à 20 mn de la ligne d'Aix



Mise en place d'un TàD pour les personnes âgées avec le CIAS

Vers une mobilité durable

Développer toutes les alternatives à l'auto-solisme

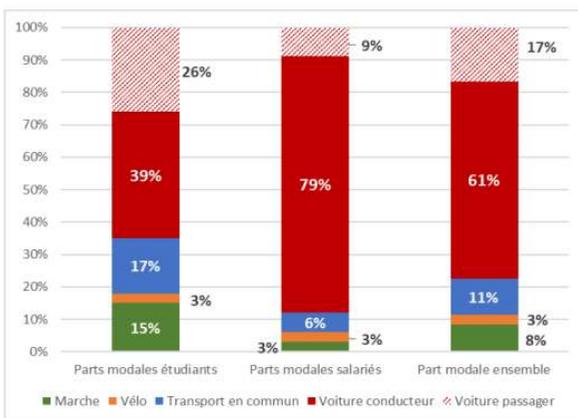
Agir sur le stationnement pour rééquilibrer les modes

- Passer d'un minimum de 1 place / emploi à un maximum de 0,5 place par emploi au PLUi
- Donner la possibilité de compenser 1 place d'auto-partage électrique / 5 places de stationnement
- Filtrer les accès au stationnement et définir des règles par entreprise
- Implanter des parkings mutualisés en entrée à coût variable, donner une visibilité au coût
- Densifier les m² emplois sans augmenter les places de stationnement
- Utiliser la plus value foncière pour financer la transition

Vers une mobilité durable

Agir sur le stationnement

23% et 28% d'espace occupés par le stationnement pour **18%** de surface bâtie



Place du Stationnement sur le Technoparc

Répartition des surfaces au sol (hors espaces verts publics)

			Delta ZAC1/ZAC2
ZAC 1	Surface au sol bâtie	18%	
	COS	0,45	
	Stationnement	23%	
	Voiries et espaces verts privés	59%	
ZAC 2	Surface au sol bâtie	17%	-6%
	COS actuel	0,33	
	COS estimé phase 2 achevée	0,55	22%
	Stationnement	28%	22%
	Voiries et espaces verts privés	55%	-7%

